

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : NIMROD

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Fongicide.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon
92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence : Centre Anti-poisons de Paris-Hôpital Fernand WIDAL
Tél : +33 (0) 1 40 05 48 48
INRS (France) : +33(0)1 45 42 59 59

2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette préparation est réglementée selon les Directives européennes 67/548/CEE et/ou 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

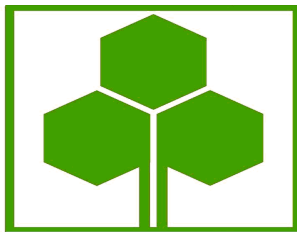
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : R10
Xn; R65
R67
Xi; R38
N; R51-53

-Dangers physico-chimiques pour la santé humaine et l'environnement : R10 - Inflammable.
R38 - Irritant pour la peau.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

2 Identification des dangers (suite)

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



Phrase(s) R

: Xn - Nocif
N - Dangereux pour l'environnement

: R10 - Inflammable.
R38 - Irritant pour la peau.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S

: S2 - Conserver hors de portée des enfants.
S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S60 - Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Délai de ré-entrée des travailleurs dans la parcelle : respecter un délai de 24 heures après traitement.

2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Aucun(es) dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Substance / Mélange

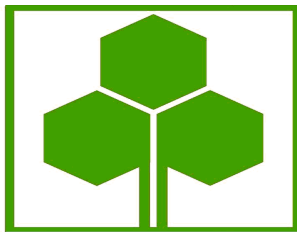
: Préparation

Composants

: Composants dangereux participants à la classification ou présents sous leurs limites de classification :

Nom de la substance	Concentration(s)	No CAS	No CE	No Index CE	N° Enregistrement	Classification
Alcool-n-butylque	: 30 %	71-36-3	200-751-6	603-004-00-6	01-2119484630-38	R10 Xn; R22 R67 Xi; R37/38-41 ----- Eye Dam. 1;H318 Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Skin Irrit. 2;H315 STOT SE3;H335 STOT SE 3; H336
Bupirimate	: 25 %	41483-43-6	255-391-2	----	----	N; R51-53 ----- Aquatic Chronic 2;H411

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance	Concentration(s)	No CAS	No CE	No Index CE	N° Enregistrement	Classification
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	: Environ 20 %	64742-94-5	265-198-5	649-424-00-3	----	Xn; R65 R66 R67 N; R51-53 ----- Asp. Tox. 1;H304 STOT SE 3; H336 EUH066 Aquatic Chronic 2;H411
Kérosène : distillats légers, hydrotraités	: 10 %	64742-47-8	265-149-8	649-422-00-2	----	Xn; R65 ----- Asp. Tox. 1;H304
CaABS/n-Butanol	: < 3 %	-----	-----	-----	----	R10 Xn; R22 R67 Xi; R37/38-41 ----- Eye Dam. 1;H318 Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Skin Irrit. 2;H315 STOT SE3;H335 STOT SE 3; H336

Référence REACH du Alcool-n-butylique : 01-2119484630-38-0001

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées au chapitre 8.

4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Maintenir la victime au chaud et au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin en cas de troubles.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un ophtalmologiste.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir 2.1/2.3

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Instructions pour le médecin:** : Traiter en fonction des symptômes et apporter des soins. Administrer du charbon actif.

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- **Agents d'extinction appropriés** : Inflammable. En cas de petits feux : poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse. Pour des incendies étendus : mousse anti-alcool, brouillard d'eau, vaporisation d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxyde de soufre, oxydes de nitrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection des intervenants : Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Procédures spéciales : Lutter contre les incendies depuis un endroit protégé.
Endiguer les eaux d'extinction d'incendie pour un traitement ultérieur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser la protection appropriée (voir chapitre 8). Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Équipement de protection respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets Si le produit a contaminé les eaux de surface, informer les autorités compétentes. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber dans du sable ou un autre matériel inerte. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. En cas de déversement important: Rassembler et enfermer autant de liquide répandu que possible.
Endiguer le produit répandu avec du matériel absorbant ou étanche comme du sable ou de l'argile en vue d'une élimination ultérieure. Voir Rubrique 13

6.4. Référence à d'autres sections

Voir rubrique 8



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Bien se laver les mains après manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Emballage : Fûts avec doublure en polyéthylène. Bouteilles en polyéthylène avec extrusion en couches multiples - PE/EV (EVOH)
Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition et chaleur. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger du gel.
Stocker entre 0°C et 40°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information / donnée disponible

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : (Valeurs INRS France (ED 984))
Alcool-n-butylique : VLCT (VLE) - France [mg/m³] : 150
Alcool-n-butylique : VLCT (VLE) - France [ppm] : 50

8.2. Contrôles de l'exposition

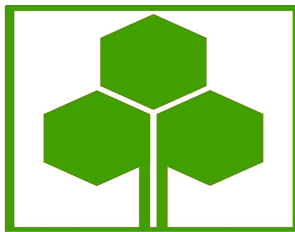
Mesures techniques de protection : Les locaux où ces matières sont stockées ou utilisées devraient être munis d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. Bien se laver les mains après manipulation. Lavez les vêtements avant réutilisation.

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Pendant les pulvérisations porter un appareil respiratoire approprié.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques (conforme à la norme EN 374) Gants en PVC
- **Protection des yeux** : Lunette masque avec protection latérale (conforme à la norme EN 166).
- **Protection de la peau et du corps** : Porter un vêtement de protection approprié et des bottes résistantes aux produits chimiques

Hygiène industrielle : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Bien se laver les mains après manipulation. Nettoyer les vêtements séparément avant de les réutiliser.

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C	: Liquide. Clair
Couleur	: Ambre / Orange
Odeur	: Aromatique
pH	: 7.22
Point de congélation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition initial [°C]	: 128 °C (final B.P.)
Point d'éclair [°C]	: 40 (Coupe fermée)
Inflammabilité	: Inflammable.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 0.92 g/cm3
Solubilité dans l'eau	: Non applicable
Log P (octanol/eau) à 25 °C	: 3,68 (21 °C - pH 7)
Temp. d'auto inflammation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Viscosité	: Aucune donnée disponible.
Caractéristiques d'explosivité	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information / donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la lumière du soleil, flamme, sources de chaleur.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

10 Stabilité et réactivité (suite)

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxyde de soufre, oxydes de nitrogène.

11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë** : - Orale, Rat DL50 (mg/kg) : > 4000
- Cutanée, Rat DL50 [mg/kg] : > 3000
- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : > 5.3
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Irritant
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Non irritant
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Test de maximisation sur cobaye: Non sensibilisant
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Non mutagène
- **Cancérogénicité** : Non cancérigène
- **Toxicité pour la reproduction** : Non tératogène lors d'expériences effectuées sur des animaux
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Non disponible
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Non disponible
- **Danger par aspiration** : Non disponible

12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Effets écotoxiques :**
- : CL50-96 Hrs - Truite arc-en-ciel [mg/l] : 6.2
 - : CL50-48 Hrs-Daphnia magna [mg/l] : 11.9
 - : 72 H-EbC50- Algae [mg/l] : 4.9
 - : 72 H-ErC50- Algae [mg/l] : 7.5
 - : Abeilles DL50 [?g] : >105.8 (orale) - >100
 - : DL50 - Caille japonais [mg/kg] : > 5000 Bupirimate Technical

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

12 Informations écologiques (suite)

12.2. Persistance et dégradabilité

Bupirimate - Ne se biodégrade pas facilement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information / donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Bupirimate - Faiblement mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information / donnée disponible

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés. Ne pas jeter les déchets dans les égouts.

Emballage souillé : Réemploi de l'emballage interdit ; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve d'un pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

14 Informations relatives au transport

Information générale

**Le produit est soumis aux prescriptions de transport : - Par route RID/ADR -
- Par voie maritime OMI/IMDG - Par voie aérienne OACI/IATA**

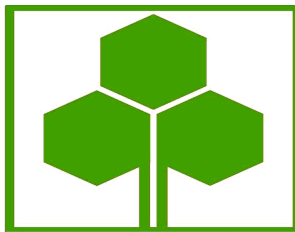
14.1. Numéro ONU

1993

N° I.D. : 30

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

14 Informations relatives au transport (suite)

Désignation officielle de transport ADR/RID : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Alcool-n-butylique, CaABS/n-Butanol)
Désignation officielle de transport OMI-IMDG : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Alcool-n-butylique, CaABS/n-Butanol)
Désignation officielle de transport IATA : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (1-Butanol, CaABS/n-Butanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID

-Classe ADR/RID : 3
 -Etiquetage ADR/RID : Etiquette 3: Liquides inflammables
 Marque "matière dangereuse pour l'environnement" à apposer sur les colis selon le chapitre 5.2.18 de l'ADR

OMI-IMDG

- Classe OMI-IMDG : 3
 - Etiquetage OMI-IMDG : Etiquette 3: Liquides inflammables
 Marque "matière dangereuse pour l'environnement" à apposer sur les colis selon le chapitre 5.2.1.6 de l'IMDG .

OACI/IATA

- IATA - Classe ou division : 3
 - Etiquette IATA : Etiquette 3: Flammable Liquids
 Marque "matière dangereuse pour l'environnement" à apposer sur les colis selon le chapitre 7.1.6.3 de l'IATA-.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/IMDG/ IATA : III

14.5. Dangers pour l'environnement

- Polluant marin-IMDG : Polluant marin selon amendement de l'IMDG .

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

MAKHTESHIM AGAN France
 2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
 Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
 Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

14 Informations relatives au transport (suite)

Non applicable

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Législation des installations classées : 1432 (catégorie b) - Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables pour la Protection de l'Environnement: 1173 - Stockage et emploi de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement - B - , toxiques pour les organismes aquatiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation chimique selon le règlement 1907/2006 n'est pas nécessaire et n'a pas été réalisée. Une évaluation du risque a été réalisée selon la Directive 91/414 CE ou le règlement 1107/2009.

16 Autres informations

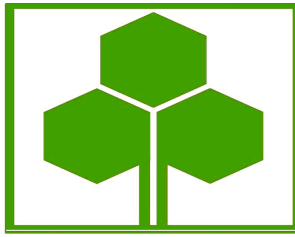
Liste des phrases R et des mentions de danger de la rubrique 3 : R10 - Inflammable.
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Liste des phrases H et des mentions de danger de la rubrique 3 : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Révision :
Cette FDS a été révisée selon le nouveau format du règlement 453/2010

Les informations présentées par la fiche de données de sécurité sont fournies sur la base de nos renseignements les meilleurs disponibles à la date de publication. Elles sont destinées à servir de guide pour une utilisation, une manipulation, une élimination, un stockage et un transport sans risques; elles n'ont pas la fonction de garantie ou de spécifications. Elles n'ont trait qu'aux produits spécifiés. Elles peuvent ne pas s'appliquer en cas de combinaisons avec des matériaux ou substances et dans des procédés autres que ceux expressément décrits ici

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conformément au règlement (CE) N°1907/2006)

NIMROD

Edition révisée N° : 8

Date : 14 / 3 / 2013

Remplace la fds : 26 / 3 / 2010

Fin du document

MAKHTESHIM AGAN France
2 Rue Troyon 92316 SEVRES CEDEX France
Tél : +33(0)141 90 16 96 - Fax : +33(0)1 46 42 71 17
Email : fds@ma-france.com